



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 7, n°2 | Juillet 2016

L'adaptation en tension (2/2)

Du capital social à la soutenabilité sociale : enseignements d'une démarche locale de construction d'indicateurs de bien-être soutenable

Social capital to social sustainability: lessons from a construction of sustainable territorial social indicators

Anne Le Roy et Fiona Ottaviani



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11303>

DOI : 10.4000/developpementdurable.11303

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Anne Le Roy et Fiona Ottaviani, « Du capital social à la soutenabilité sociale : enseignements d'une démarche locale de construction d'indicateurs de bien-être soutenable », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n°2 | Juillet 2016, mis en ligne le 28 juillet 2016, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11303> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.11303

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Du capital social à la soutenabilité sociale : enseignements d'une démarche locale de construction d'indicateurs de bien-être soutenable

Social capital to social sustainability: lessons from a construction of sustainable territorial social indicators

Anne Le Roy et Fiona Ottaviani

- 1 L'émergence de nouveaux besoins d'observation locale exprimés par les professionnels de la ville a fait le lit du projet grenoblois de construction d'indicateurs de bien-être soutenable territorialisés (IBEST). Centrée sur la mise en lumière de certaines richesses non révélées par les outils statistiques existants afin de construire des indicateurs de bien-être soutenable à l'échelle locale, l'expérimentation grenobloise constitue un terrain d'analyse fécond pour apprécier les apports et les limites d'une approche en termes de capital social. Les ressources immatérielles, informelles, non monétaires qu'une personne peut mobiliser, pour son propre compte ou pour celui d'autrui, dépendent de son insertion dans des réseaux sociaux institutionnels ou interpersonnels (Coleman, 1988).
- 2 Au-delà du capital économique, il s'agit d'estimer l'intérêt d'une approche en termes de capital social dans une démarche de quantification axée sur les ressources matérielles – aides financières, services non-monétarisés, etc. – et immatérielles – informations, soutiens, écoute, etc. – pouvant être mobilisées par une personne. Ainsi nous examinerons les indicateurs du capital social et de la sociabilité souvent utilisés pour caractériser un territoire, puis nous nous intéresserons aux limites d'une approche en termes de stock pour appréhender les apports relatifs aux sociabilités dans la compréhension des dynamiques territoriales (Le Roy et Ottaviani, 2013).

1. Limites des indicateurs de sociabilités usités à des fins d'analyse territoriale

- 3 Après avoir borné les contours de notre analyse issue de l'expérimentation IBEST, nous nous consacrons à l'examen critique de trois indicateurs classiquement usités pour approcher la sociabilité dans le cadre de l'analyse des ressources sociales des territoires.

1.1. Champ d'analyse du capital social retenu

- 4 Basée sur les résultats quantitatifs issus du traitement de données d'enquête, l'analyse menée dans le cadre d'IBEST repose sur :
- 5 - les variables afférentes aux relations interpersonnelles et institutionnelles via l'intensité des liens, la confiance, l'entraide ; conformément aux approches courantes du capital social ;
- 6 - les données subjectives relatives à la manière dont les personnes se représentent leur possibilité d'accéder à certaines réalisations ou ressources, ainsi que sur les ressources monétaires et non-monétaires dont elles disposent (revenus, aides publiques, diplômes, accès à certains lieux, etc.). Ces données offrent un éclairage nouveau sur les variables classiques du capital social.
- 7 Cette analyse permet de tester l'opérationnalité du concept de capital social dans le cadre d'un processus de quantification tourné vers la construction d'indicateurs de bien-être soutenable. Dans cette optique, plutôt que de procéder à une présentation systématique des résultats du volet quantitatif d'IBEST (Fargeon et al., 2016), nous discuterons de l'usage des indicateurs souvent utilisés pour qualifier le capital social, à savoir l'intensité des liens, le fait de vivre seul et la participation à une association ou à une action collective. Note analyse s'appuie sur l'étude du degré d'association entre indicateurs (tableau 1).

Tableau 1. Significativité et degré d'association entre les variables du capital social

Association entre variables	P : significativité ; V : degré d'association
Intensité des relations et satisfaction à l'égard de sa sociabilité	P : 0,000 ; V : 0,140
Intensité des relations et possibilité de compter sur quelqu'un	P : 0,373
Vivre seul et fréquentation de la famille	P : 0,432
Vivre seul et fréquentation des amis	P : 0,054
Vivre seul et fréquentation des collègues	P : 0,186
Vivre seul et fréquentation des voisins ou des gens du quartier	P : 0,026 ; V : 0,113
Vivre seul et possibilité de compter sur quelqu'un	P : 0,743
Vivre seul et satisfaction à l'égard de ses relations	P : 0,103
Participation à des activités associatives et la satisfaction à l'égard de ses relations	P : 0,057
Participation aux activités d'un club ou d'une association et satisfaction à l'égard de ses relations	P : 0,345
Sentiment d'implication dans l'entreprise et satisfaction à l'égard de ses relations	P : 0,552
Sentiment d'implication dans la société et satisfaction à l'égard de ses relations	P : 0,010 ; V : 0,092
Possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficultés et sentiment d'implication dans son quartier	P : 0,267
Possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficultés et sentiment d'implication dans sa ville	P : 0,665
Possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficultés et la participation à une action collective	P : 0,742
Possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficulté et la participation aux activités d'un club ou d'une association	P : 0,591
Possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficultés et sentiment d'implication dans la société	P : 0,06 ; V : 0,112
Possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficultés et sentiment d'implication dans l'entreprise	P : 0,012 et V : 0,114

1.2. Regard critique sur les indicateurs du capital social

- 8 Le capital social est étudié sous l'angle des bénéfices économiques qu'une personne ou la société peuvent espérer obtenir, suite à leur inscription dans des réseaux de sociabilité (OCDE, 2001). Souvent conçu comme un stock (Coleman, 1988 ; Putnam, 1999), l'amélioration du capital social renvoie à la maximisation des « possibilités qu'ont les individus de rentrer dans des réseaux différents et de multiplier en quelque sorte leurs sphères d'appartenance » (Méda, 2002, p. 3).
- 9 En ce sens, l'intensité des relations confondue avec leur fréquence représente un indicateur-phare des travaux sur le capital social (Helliwell et Punam, 2004, p. 1441) et alimente les travaux de l'économie du bonheur (Helliwell, 2006). Dans l'enquête IBEST, s'il est clair qu'un lien statistique existe entre l'intensité des relations et le degré de satisfaction à l'égard de sa sociabilité, cette relation mérite d'être analysée plus finement *a minima* pour deux raisons. Premièrement, 10 % des personnes peu ou pas satisfaites de leurs relations fréquentent leur famille de manière intense (tous les jours) contre 6 % des personnes très satisfaites de leurs relations. Deuxièmement, le lien entre le fait que l'on puisse compter sur quelqu'un et l'intensité des liens n'est, statistiquement, pas significatif. Ainsi, si les données sur l'intensité nous renseignent sur le fait que les personnes sont en relation, elles ne nous disent pas ce qu'elles apportent et en quoi ces relations élargissent le champ des possibles des personnes et influent sur les dynamiques territoriales (Le Roy et Ottaviani, 2013).
- 10 Si l'indicateur concernant le fait de « vivre seul », servant à appréhender l'isolement social dans l'Évaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les CES (score

EPICES), apporte une information sur le mode de vie des personnes, il ne permet en aucun cas de considérer que ces dernières sont socialement « fragilisées » du fait de cette situation puisqu'il s'avère insuffisant pour traduire un manque en termes de ressources sociales et/ou de possibilité d'actions. Trois résultats de l'étude quantitative étayent cette affirmation : 1) ceux qui vivent seuls n'ont pas un mode de sociabilité significativement différent de ceux qui vivent à plusieurs, sauf en ce qui concerne la fréquentation des gens du quartier généralement plus soutenue ; 2) ils ne se distinguent pas de ceux vivant à plusieurs en ce qui concerne la possibilité de recourir à quelqu'un ni quant à la satisfaction ressentie à l'égard de ses relations ; 3) à l'inverse, les personnes vivant seules se sentiraient plus souvent très impliquées dans la vie de leurs quartiers que les autres (7 % contre 3 %). On retrouve ainsi dans l'étude grenobloise des enseignements mis en avant depuis un certain nombre d'années dans les travaux de l'INSEE (Pan Ké Shon, 1999) mais aussi dans d'autres études sur l'isolement et la solitude (Avramov, 2003) : l'isolement résidentiel (vivre seul) ne recoupe ni l'isolement relationnel (avoir peu de contact avec autrui) ni même le sentiment de solitude (se sentir seul) que ressent la personne. Dès lors, privilégier une approche mettant l'accent sur l'isolement subi, à travers le croisement entre des variables objectives de fréquentation et des variables subjectives sur la manière dont l'individu évalue sa situation, constitue une voie pour apprécier plus finement les ressources sociales d'un territoire.

- 11 Au cœur des approches en termes de capital social se trouve l'idée qu'une augmentation de la participation des personnes à la vie communautaire serait forcément bénéfique. La baisse de ces liens communautaires est perçue dans les travaux de Putnam (1999, p. 21) comme le symptôme d'un problème auquel serait confrontée depuis un certain nombre d'années la société américaine. Pour lui, une forte connectivité joue sur le bien-être de la collectivité et sur le bien-être physique des personnes. Or, l'enquête grenobloise permet de pointer l'absence de corrélation statistique entre la participation à des activités associatives ou des manifestations collectives, le sentiment d'implication (dans son quartier, sa ville, la société et son entreprise) et, d'une part, la satisfaction à l'égard de ses relations et, d'autre part, la possibilité de recourir à quelqu'un en cas de difficultés. L'observation sociale d'un territoire ne peut alors reposer uniquement sur une approche en termes de capital et de stocks.

2. Les limites d'une approche d'observation locale en termes de capital social

- 12 Les résultats issus de l'exploitation des données de l'enquête grenobloise invitent à la prudence quant à l'utilisation du concept de capital social. Si le repérage des configurations à l'œuvre en termes de liens sociaux peut s'appuyer sur une conceptualisation en termes de capital social (Perret, 2003, p. 106), la référence à une forme de capital tend à obscurcir l'analyse en s'accompagnant d'une forme de valorisation « par les quantités » des relations sociales. Pour parachever l'analyse, deux écueils associés à une entreprise de quantification en termes de capital social nous semblent devoir être soulignés.
- 13 Tout d'abord, une approche en termes de capital social peut conduire à des affirmations tautologiques ou circulaires (Portes, 1998, p. 20 ; Ponthieux, 2004, p. 21) et évincer une analyse axée sur l'inscription institutionnelle des personnes (inégalités, rapport de

pouvoir, etc.) et sur la pluralité de leurs motifs d'action. Or, c'est cette analyse qui permettrait de révéler l'apport des liens sociaux au bien-être soutenable sur les territoires.

- 14 Ensuite, la prudence s'impose dans l'interprétation de ces données. En effet, il faut se garder *a priori* d'attribuer en chambre des vertus ou des vices à certaines pratiques relationnelles au détriment des autres. Dans son article de 1999, Putnam distingue clairement des activités « bonnes » pour la communauté (participer à une association par exemple) de celles « néfastes » pour celle-ci (regarder la télévision qui rendrait plus « casaniers » (Putnam, 1999, p. 20). Or, si comme le souligne Ponthieux (2004, p. 1) : « *le capital social semble avoir des effets contradictoires selon le niveau auquel il est étudié, et selon les indicateurs employés pour le mesurer ; la conséquence malheureuse est que, dans une perspective opérationnelle, cela conduit à des prescriptions contradictoires* ». C'est pourquoi il s'avère nécessaire non de chercher à augmenter le niveau du capital social sur un territoire, mais de saisir les spécificités des dynamiques sociales à l'œuvre à différentes échelles territoriales. Si les indicateurs de sociabilité ne livrent pas une vue synoptique des phénomènes et ne forment pas un « capital » en tant que tel, ils peuvent néanmoins alimenter la réflexion collective autour du bien-être et plus largement du bien commun afin de révéler ce qui compte pour les habitants d'un territoire.
- 15 Ainsi, malgré l'absence d'univocité de la notion de capital social, les indicateurs axés sur les sociabilités présentent un intérêt indéniable pour jeter un éclairage différent sur les conditions de vie et les besoins des personnes. La prise en compte des enjeux traversant le champ de la réflexion sur la construction d'indicateurs alternatifs (via les inégalités, les possibilités données aux personnes de réaliser la vie qu'elles souhaitent mener, les rapports de pouvoir, etc.) nous amène à privilégier une approche en termes de soutenabilité sociale (Ballet *et al.*, 2011) à celle en termes de capital en vue de révéler les richesses non monétaires, et souvent invisibles, des territoires.

Conclusion

- 16 Du traitement couplé des données du volet quantitatif d'IBEST se dégage trois constats : (1) les indicateurs classiques du capital social ne suffisent pas à fournir une analyse fine des ressources non monétaires ; (2) le lien entre les variables de la sociabilité n'est pas évident, pas davantage que ne l'est le bénéfice d'une forme particulière de sociabilité ; (3) le manque de ressources monétaires pèse moins sur les pratiques sociales que sur l'accès aux soins, l'accès au logement, etc. Toutefois, l'absence de ressources monétaires limite la possibilité d'accomplissement notamment dans des formes de sociabilité institutionnelles.
- 17 Ces trois constats révèlent, d'une part, des liens non-univoques existants entre les ressources monétaires et la sociabilité à l'œuvre sur un territoire et, d'autre part, le caractère normatif de la qualification de ces liens abordés au travers d'une approche en termes de « capital ».
- 18 Face aux limites associées à une approche en termes de capital social, il nous apparaît judicieux de privilégier une approche plus fine des liens sociaux sur les territoires basée sur la prise en compte des deux significations complémentaires de la soutenabilité sociale (Ballet *et al.*, 2011) : sa signification « sociétale » et sa signification « sociale ». La signification « sociétale » renvoie à « *l'importance et l'intensité des interactions sociales qui*

existent entre les acteurs de cette société » (*ibid.*, p. 94), tandis que la signification « sociale » est relative aux « composantes sectorielles du bien-être, c'est-à-dire la santé, l'éducation, l'emploi, les affaires sociales, etc., qui concernent les secteurs sociaux, et dont la distribution et les privations soulèvent les questions de pauvreté, d'inégalité, de chômage, et d'exclusion » (*ibid.*, p. 93). Ainsi, la soutenabilité sociale en s'inscrivant à la croisée des travaux des théories sociales, axées sur le bien-être, la justice sociale et les inégalités, et des travaux sur le capital social tournés vers l'appréhension des interactions sociales se révèle à nos yeux un concept fécond pour appréhender la dimension « soutenable » du bien-être.

BIBLIOGRAPHIE

- Avramov D., 2003, « Démographie et exclusion sociale », *Études démographiques*, n° 37, Strasbourg, édition du Conseil de l'Europe.
- Ballet J., Dubois J.-L. et Mahieu F.-R., 2011, « La soutenabilité sociale du développement durable : de l'omission à l'émergence », *Mondes en développement*, 4, n° 156, p. 89-110.
- Coleman J., 1988, "Social capital in the creation of human capital", *The American Journal of Sociology*, vol. 94, p. S95-S120.
- Fargeon V., Le Roy A., Le Quéau P., Offredi Cl. et Ottaviani F., 2016, *Rapport final de l'étude IBEST*, Grenoble.
- Helliwell J. F., 2006, "Well-Being, social capital and public policy: what's news?", *The Economic Journal*, 116, mars, p. C34-C45.
- Helliwell J. F., Putnam Robert D., 2004, "The social context of well-being", *Phil. Trans. R. Soc. Lond.*, 359, p. 1435-1446.
- Labbe E., Moulin J.M., Gueguen R., Sass C., Chatain C., Gerbaud L., 2007, « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES. L'expérience des Centres d'examens de santé de l'Assurance maladie », *La Revue de l'Ires*, n° 53, p. 3-49.
- Le Roy A., Ottaviani F., 2013, « Mesurer pour comprendre les dynamiques territoriales et nourrir les politiques locales », *Géographie, Économie, Société*, 15, p. 345-364.
- Méda D., 2003, « Le capital social : un point de vue critique », *L'Économie politique*, 2, n° 14, avril 2002, p. 36-47.
- OCDE, 2001, *Le capital humain et social dans un processus de croissance et de développement durable*, Paris, éditions de l'OCDE.
- Pan Ké Shon J.-L., 1999, « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *INSEE Première*, n° 678, octobre 1999.
- Perret B., 2003, *De la société comme monde commun*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Ponthieux S., 2004, « Le concept de capital social, analyse critique », *Contribution au 10^e colloque de l'ACN*, Paris, 21-23 janvier 2004.

Portes A., 1998, "Social Capital: its Origins and Applications in Modern Sociology", *Annual Review of Sociology*, vol. 24, p. 1-24.

Putnam R. D., 1999, « Le déclin du capital social aux États-Unis », *Lien social et Politiques*, n° 41, p. 13-22.

RÉSUMÉS

Cet article, en s'appuyant sur l'expérimentation de construction d'indicateurs de bien-être soutenable territorialisés (IBEST) menée dans l'agglomération grenobloise, questionne l'opérationnalité et la mise en chiffre du capital social. L'analyse des données produites à l'échelle du territoire grenoblois sur les liens sociaux institutionnels et interpersonnels offre un matériau privilégié pour jauger de l'apport de la notion de capital social à l'appréhension et à la qualification des différentes formes de sociabilité structurant les territoires. Les limites associées à une appréhension en termes de « capital » des sociabilités, nous conduisent à soutenir la nécessité d'une approche locale de la sociabilité orientée vers la soutenabilité sociale.

Based on the IBEST ("indicateurs de bien-être soutenable" in French) project, which focuses on the construction of sustainable territorial social indicators in the urban community of Grenoble, this article questions the operationality and the quantification of social capital, two notions which are extensively used at the present time in the construction of alternative indicators. The analysis of the data emerging from Grenoble's area research on institutional and interpersonal social connections provides valuable material for estimating the contribution of social capital to the apprehension and characterization of various forms of sociability. Since the approach of sociability in terms of "capital" is limited, we have instead decided to adopt a social sustainability approach which could be used to improve the understanding of territorial "realities" and solidarities.

INDEX

Mots-clés : capital social, bien-être, indicateur, soutenabilité, sociabilités

Keywords : social capital, well-being, indicator, sustainability, sociability

AUTEURS

ANNE LE ROY

Anne Le Roy est maître de conférences en économie au Centre de Recherche en Économie de Grenoble (CREG), Université Grenoble-Alpes. Ses recherches se concentrent sur la place et le rôle du chiffre dans l'analyse et l'évaluation des politiques publique, Anne.leroy@univ-grenoble-alpes.fr

FIONA OTTAVIANI

Fiona Ottaviani est docteure en économie et attachée temporaire de l'enseignement et de la recherche au Centre de Recherche en Économie de Grenoble (CREG), Université Grenoble-Alpes. Ses travaux portent sur les méthodes de construction et l'usage des indicateurs dans le cadre de l'action publique, Fiona.ottaviani@univ-grenoble-alpes.fr